

RAPPORT MORAL

S'intégrant aujourd'hui dans une communauté d'agglomération plus importante, notre Maison, toujours force de propositions dans bien des domaines, continue sa route sous l'impulsion, l'énergie et l'implication toujours aussi vives de ses salariés et bénévoles dont nous saluons l'engagement.

L'année qui vient de passer et celle qui s'annonce sont marquées par le changement et la nouveauté, ce qui implique de nouveaux défis. Cela entraîne une nouvelle dynamique autour de nos actions, nos valeurs et notre engagement pour l'éducation populaire, éléments qui nous semblent capitaux dans la construction des individus et celle d'une société plus ouverte pour faire reculer la peur, la méfiance et l'intolérance. C'est pour cela que dans notre Maison, tout le monde a sa place. La diversité des publics accueillis et le rayonnement de nos actions culturelles constituent une richesse au service de notre projet associatif.

ARCHE AGGLO

Le changement d'importance est bien sûr celui de notre communauté de référence puisque la CCPH a intégré ARCHE AGGLO, dénomination de la nouvelle communauté d'agglomérations, Hermitage, Tournonais, Herbasse, Pays de St Félicien.

Même si nos actions sont principalement menées sur notre secteur historique d'intervention, nous nous ouvrons au travail commun avec les autres structures de la nouvelle communauté sur un bassin de population plus large.

Cette nouvelle entité est en pleine construction et nous travaillons avec enthousiasme à l'élaboration d'une nouvelle convention. Ce processus sera long et demandera encore de nombreux mois d'échanges riches et constructifs avec les représentants élus de chaque secteur et les salariés et bénévoles des différents Centres Sociaux et MJC de ce nouveau territoire. Les attentes de la population sont un enjeu que nous partageons tous.

RENOUVELLEMENT AGREMENT CENTRE SOCIAL

Nous vivons les derniers mois de notre premier agrément Centre Social et travaillons donc également depuis un an à son renouvellement. Nous avons saisi l'occasion pour établir un bilan de ces 4 dernières années. Nous nous étions fixés 5 axes :

- 1 – Susciter le débat d'idées, s'engager à une pratique et à une conception active de la démocratie. Encourager l'initiative, la prise de responsabilité et la pratique citoyenne.
- 2 – Animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale répondant aux attentes des habitants, et notamment en direction des jeunes.
- 3 – Participer au développement local et agir en partenariat avec les collectivités locales, les partenaires associatifs, et acteurs œuvrant dans les champs socio-éducatifs, éducatifs et culturels.
- 4 – Etre ouvert à tous sans discrimination. Permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.
- 5 – Favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes. Favoriser le transfert des savoirs et expériences entre générations et encourager les expressions et pratiques culturelles, sportives et de loisirs.

Le bilan est positif puisque les objectifs ont été atteints, même si certains ont été réajustés pour coller au mieux aux attentes des habitants qui évoluaient au fil des ans. Le travail

d'enquête auprès de la population nous permet aussi de nous ré-interroger et repositionner sur nos missions afin qu'elles restent en adéquation avec les attentes tout en étant plus ouvertes sur le nouveau territoire d'ARCHE AGGLO.

LES TRAVAUX

La réhabilitation des bâtiments de Champos est terminée depuis Février pour la plus grande joie des enfants qui ont ré-investi le lieu. Ces travaux d'un montant de plusieurs centaines de milliers d'euros dénotent la confiance et la reconnaissance de la CCPH dans nos missions et nos actions sur le territoire. Nous remercions tous les élus qui nous ont soutenus tout au long de ces années et espérons qu'ils continueront à le faire au sein de la nouvelle communauté d'agglomération.

NOTRE EQUIPE

Force de formation, nous permettons non seulement aux habitants du territoire d'acquérir certains savoirs mais nous sommes aussi là pour accompagner nos salariés afin qu'ils se forgent une solide expérience qui leur permettra d'évoluer dans leur vie professionnelle. C'est ainsi que nous saluons cette année les envols d'Emmanuelle, Cassandra, Leslie, Fabrice et Marouane. Nous leur souhaitons le meilleur tant dans leur vie professionnelle à venir que dans leur vie personnelle.

Les secteurs famille et jeunesse sont désormais pilotés respectivement par Claire et Claudine.

Le point noir vient de la fin des contrats « aidés » qui remet en cause 4 postes dans la Maison :

3 sur l'accompagnement scolaire et surtout sur l'accueil de loisirs où l'on note une recrudescence de la fréquentation suite au retour à la semaine de 4 jours, et 1 poste de projectionniste sur le cinéma. Sans ces contrats, le coût supplémentaire s'élèverait entre 9000 et 10 000 € par poste et la MJC ne peut évidemment pas supporter une telle charge financière.

Notre défi sera donc de voir si nous pouvons continuer à servir au mieux les intérêts des habitants ou si certaines de nos missions devront être diminuées voire supprimées faute de personnel.

LE CONSEIL ET SES BENEVOLES

Pour des raisons qui lui sont personnelles, notre président Alexandre Carminati a dû quitter la région en cours d'année et Florence a repris le flambeau encore une fois sur les instances du Conseil d'Administration ; conseil qui connaît, depuis quelques années, un constant renouvellement et où l'arrivée de jeunes administrateurs donne un nouveau souffle. Néanmoins, comme vous pouvez le constater toute l'année, la multiplicité des événements exige beaucoup d'énergie de la part de chacun et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour continuer à faire vivre nos valeurs et nos convictions. Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour partager, échanger et vivre ces moments forts avec nous simplement sur un événement ou tout au long de l'année.

RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE 2016 – 2017

Le rapport de gestion qui vous est présenté porte successivement sur :

- Le compte de résultat
- Le bilan
- Les perspectives pour l'exercice en cours

Compte de résultat :

L'exercice 2016–2017 est en très légère augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation évoluent de 2,74 %.

Les charges d'exploitation évoluent de 2,72 %.

Les achats et charges externes sont restés stables (-0,56%).

Les charges de personnel sont en augmentation de 5,80 %.

Le total des produits d'exploitation est de 824 760 €, celui des charges d'exploitation de 826 798 €. Le solde d'exploitation, négatif, est quasi identique à celui de l'exercice dernier (2 038 € contre 2 144 €).

Les produits et charges financiers et exceptionnels, ainsi que l'imputation du solde négatif de l'activité « cinéma » au fond dédié, concluent notre exercice sur un excédent de **2742 €**.

Celui-ci, comme chaque année, est affecté au report à nouveau.

Bilan :

Les chiffres du bilan, évoluent peu.

Le total du bilan en fin d'exercice est en légère diminution : 262 869 € contre 264 538 € l'an dernier.

Au passif, nos fonds associatifs et réserves sont en légère hausse, d'un montant de 148 911€ contre 146 169 € pour le dernier exercice.

Les provisions et fonds dédiés au cinéma diminuent d'un montant de 1689 € par affectation du solde de l'activité cinéma et passent de 24 085 € à 22 397 €.

L'ensemble des provisions et fonds dédiés (30 833 € l'an dernier) passe ainsi à 29 145 €.

A l'actif, l'actif immobilisé passe de 22 803 € à 23 032 € cette année.

L'actif circulant reste stable.

Perspectives pour l'exercice 2017-2018 :

Pour établir les comptes prévisionnels de l'exercice en cours, nous avons tenu compte des éléments connus à ce jour :

- Diminution des charges de personnel dû en grande partie à la suppression des emplois aidés : perte de 3 postes d'animateur, au détriment des actions proposées, représentant 2 équivalent temps plein sur les 13 que compte la maison.
- Baisse des subventions, entre autres, la suppression de l'accompagnement de la région (8 333 € concernant notre action culturelle) et de l'ensemble des aides associées aux postes aidés.
- Augmentation accrue de l'accompagnement financier de la communauté d'ARCHE Agglo concernant nos actions en direction de la jeunesse, dont la création d'un poste d'animateur en janvier 2018.
- Augmentation du volume d'activité du secteur vacances.